



Printemps 1993 (Vol. 5, N° 1) numéro d'article 1

Les mères seules et le marché du travail

1

Mary Sue Devereaux et Colin Lindsay

La structure de la famille au Canada est en mutation, comme en témoigne le nombre croissant de familles monoparentales, dont la plupart ont à leur tête une femme. S'il est vrai que la situation de parent unique est souvent temporaire², elle peut néanmoins, pour beaucoup de femmes, entraîner de sérieuses difficultés financières. De fait, les mères seules comptent parmi les Canadiens les plus défavorisés économiquement.

En 1990, 59 % des familles monoparentales dirigées par une femme avaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu³. Cette situation serait liée en partie au fait que près de la moitié seulement d'entre elles détenaient un emploi⁴, une proportion nettement inférieure à celle des autres parents. De plus, un grand nombre de ces femmes qui avaient un emploi touchaient un salaire peu élevé.

Cet article décrit les tendances de l'activité sur le marché du travail des mères seules depuis le milieu des années 70. Essentiellement, il présente des comparaisons avec les mères de famille biparentale et examine les facteurs influençant l'activité sur le marché du travail des parents seuls.

Un groupe social en croissance rapide

Au sein de la société canadienne, peu de groupes ont connu ces dernières années une croissance aussi forte que les familles dirigées par une femme. Entre 1976 et 1991, le nombre des femmes seules ayant des enfants de moins de 16 ans est passé de 267 000 à 444 000, soit une progression de 66%. La hausse a été particulièrement marquée dans le groupe qui avait des enfants de moins de 6 ans⁵, leur nombre ayant presque doublé (de 96 000 à 190 000). Celui des mères seules dont le plus jeune enfant avait entre 6 et 15 ans a également augmenté, mais de façon moindre; en passant de 171 000 à 254 000, il a fait un

bond de 48 %.

Parmi toutes les familles où il y a présence d'enfants de moins de 16 ans, la proportion des familles monoparentales dirigées par une femme demeure nettement moins grande que celle des familles biparentales [▼ 6](#). Toutefois, le nombre de familles époux-épouse a connu un léger recul au cours de cette période (de 2,8 millions à 2,7 millions). Par conséquent, les familles monoparentales dont le chef était une femme représentaient une plus large part des familles ayant des enfants de moins de 16 ans en 1991 (14 %) qu'en 1976 (8 %).

Différences de caractéristiques personnelles

En général, les mères de famille monoparentale sont plus jeunes et leur niveau d'instruction est plus faible que celui des mères de famille biparentale ([tableau 1](#)), mais elles ne forment cependant pas un groupe homogène. Même si presque le tiers d'entre elles ont donné naissance à leurs enfants alors qu'elles étaient célibataires, la majorité sont devenues des mères seules en raison de la rupture de leur mariage ([tableau 2](#)). Par ailleurs, si plus du tiers des mères seules n'avaient pas complété leurs études secondaires, une proportion tout aussi grande étaient diplômées d'un collège ou d'une université.



Tableau 1 **Caractéristiques des mères de famille monoparentale et de famille biparentale, selon l'âge du plus jeune enfant, 1991**

Source : Enquête sur la population active



Tableau 2 **Caractéristiques des mères seules, selon l'âge, 1991**

Source : Enquête sur la population active

Certains parents seuls, en particulier les plus jeunes, sont donc des mères célibataires relativement peu instruites. Leurs perspectives d'emploi demeurent limitées non seulement par la présence d'enfants, mais aussi par leur manque de formation, de compétences professionnelles et d'expérience. En revanche, une part importante des mères seules - généralement celles qui sont un peu plus âgées et divorcées ou séparées - possèdent un diplôme d'études postsecondaires. Ces femmes sont souvent plus qualifiées pour

occuper un emploi.

Ainsi, l'activité sur le marché du travail des mères de famille monoparentale peut varier en fonction de leurs caractéristiques. Quoi qu'il en soit, le facteur qui influe le plus sur cette activité est l'âge des enfants.

Faible taux d'activité

La probabilité de participer à la population active est plus faible pour les femmes qui élèvent seules leurs enfants que pour celles qui font partie de familles époux-épouse. En 1991, le taux d'activité des mères seules était de 63 %, comparativement à 72 % pour les mères de famille biparentale. Il s'agit d'un changement considérable par rapport à 1976, année où le taux d'activité des mères de famille monoparentale dépassait largement celui des mères de famille biparentale (53 % contre 42 %).

Qu'elles aient un conjoint ou non, les femmes avec enfants d'âge préscolaire ont généralement un taux d'activité inférieur à celui des mères d'enfants plus âgés. Toutefois, cette tendance est plus marquée chez les femmes qui dirigent une famille monoparentale. En effet, la moitié des femmes élevant seules leurs enfants de moins de 6 ans étaient membres de la population active en 1991, contre 72 % de celles dont le plus jeune enfant avait entre 6 et 15 ans. Les chiffres correspondants pour les mères au sein de famille biparentale sont de 66 % et 77 %.

Dans une certaine mesure, le niveau d'instruction semble diminuer l'effet de la présence de jeunes enfants sur le taux d'activité des parents. Par exemple, en 1991, le taux d'activité des mères seules diplômées de l'université était de 79 % pour celles qui avaient des enfants d'âge préscolaire et de 87 % pour celles dont le plus jeune enfant était âgé entre 6 et 15 ans. De plus, à ce niveau d'instruction, le taux d'activité des mères seules était sensiblement équivalent à celui des mères de famille biparentale.

La présence de jeunes enfants explique également l'inactivité sur le marché du travail des mères de famille monoparentale. En 1991, 30 % des mères seules ne faisant pas partie de la population active et dont le plus jeune enfant avait moins de 6 ans ont déclaré avoir quitté leur dernier emploi à cause d'obligations familiales ou personnelles. Cette raison n'a été donnée que par 8 % des mères seules ayant des enfants âgés de 6 à 15 ans.

Chômage élevé

Non seulement une assez forte proportion de mères seules ne participent pas au marché du travail, mais celles qui le font ont un taux de chômage plus élevé que les mères de famille biparentale. En 1991, le taux de chômage des mères seules s'établissait à 16,8 %, contre 9,6 % dans le cas des autres mères. L'écart de plus de 7 points de pourcentage qui sépare ces deux effectifs est nettement plus prononcé que la différence d'un seul point observée en 1976 ([graphique A](#)).



Graphique A **L'écart entre le taux de chômage des mères seules et celui des mères de famille biparentale a augmenté ces dernières années.**

Source : Enquête sur la population active

Les taux de chômage sont particulièrement élevés chez les parents avec enfants d'âge préscolaire. En 1991, les mères seules avec des enfants de moins de 6 ans affichaient un taux de chômage de 22,6 %, comparativement à un taux de 13,8 % pour celles dont les enfants avaient entre 6 et 15 ans. Pour les mères de famille biparentale, l'âge des enfants avait moins d'impact sur leur taux de chômage. En 1991, il était de 10,7 % pour celles qui avaient des enfants d'âge préscolaire et de 8,7 % pour les autres, soit un écart de 2 points de pourcentage seulement.

Moins de chances d'avoir un emploi

Un faible taux d'activité conjugué à un taux de chômage élevé signifie qu'il y a relativement peu de mères seules occupant un emploi. En 1991, le rapport emploi/population était de 52 % pour les mères seules et de 65 % pour les mères de famille biparentale [▼7](#). C'est un revirement comparativement à 1976, année où ce rapport était beaucoup plus élevé pour les mères seules que pour les autres mères ([graphique B](#)).



Graphique B **Depuis 1983, la proportion des mères seules occupant un emploi est inférieure à celle des autres mères.**

Source : Enquête sur la population active

Quel que soit le type de famille, la présence de jeunes enfants semble réduire la probabilité de détenir un emploi pour la mère. Cependant, une fois de plus, l'effet est considérablement plus marqué chez les mères seules que chez les autres mères. En 1991, le rapport emploi/population pour les mères d'enfants de moins de 6 ans était de 39 % dans les familles monoparentales et de 59 % dans les familles biparentales.

Travail à temps partiel

Alors qu'un nombre considérable de mères seules n'ont pas d'emploi, celles qui en ont un sont moins susceptibles d'occuper un emploi à temps partiel que les mères de famille biparentale.

En 1991, seulement 19 % des mères seules ayant un emploi travaillaient à temps partiel, contre 29 % des mères de famille biparentale. Toutefois, on observe une montée progressive du taux de travail à temps partiel chez les mères chefs de famille monoparentale depuis 1976. Durant la même période, le pourcentage de mères de famille biparentale occupant un emploi à temps partiel est resté sensiblement le même.

Les femmes qui ont de jeunes enfants travaillent plus fréquemment à temps partiel. Dans le cas des mères seules, la présence d'enfants d'âge préscolaire est un facteur de plus en plus associé à ce genre de travail. En 1991, 26 % des mères seules détenant un emploi et ayant des enfants de moins de 6 ans travaillaient à temps partiel, ce qui représente une hausse par rapport au taux de 17 % enregistré en 1976 ([graphique C](#)). Le travail à temps partiel a progressé plus lentement (de 14 % à 17 %) chez les mères seules d'enfants plus âgés. En revanche, au cours de la même période, le taux n'a pratiquement pas changé pour les mères de famille biparentale, peu importe l'âge de leurs enfants.



Graphique C **Le taux de travail à temps partiel chez les mères élevant seules de jeunes enfants a affiché une hausse substantielle.**

Source : Enquête sur la population active

Les femmes qui élèvent seules leurs enfants sont vraisemblablement moins enclines à choisir le travail à temps partiel que les autres femmes. La moitié des mères seules travaillant à temps partiel en 1991 ont déclaré qu'il s'agissait du seul genre d'emploi qu'elles avaient pu trouver. Parmi les mères vivant avec leur conjoint, la principale raison invoquée pour ce genre de travail était qu'elles ne voulaient pas travailler à temps plein.

Travail par postes

Le travail par postes semble assez courant pour les mères seules, surtout celles ayant de jeunes enfants [▼](#)
[8](#). En 1991, le tiers de celles-ci occupant un emploi à temps plein travaillaient par postes, soit presque le double du taux observé chez les femmes mariées ayant les mêmes caractéristiques (18 %). Par rapport

aux mères de jeunes enfants, les femmes élèvent seules des enfants plus âgés étaient moins susceptibles de travailler par postes (21 %). L'écart entre le taux de ce groupe et celui des mères de famille biparentale était négligeable.

Profession

Qu'elles soient mères de famille monoparentale ou biparentale, les femmes détenant un emploi sont généralement réparties de façon similaire dans les diverses professions. En 1991, 28 % des mères seules travaillaient dans un bureau et 18 % avaient un emploi dans les services. Ces proportions sont sensiblement les mêmes pour les mères de famille biparentale.

Les mères seules, comme les autres mères, sont relativement bien représentées dans les professions libérales et les postes de gestion. Ainsi, en 1991, le quart des mères seules détenant un emploi exerçaient une profession libérale et 13 % occupaient des emplois de gestion ou d'administration. Les chiffres correspondants pour les mères de famille biparentale étaient de 25 % et 11 %, respectivement.

La profession des mères détenant un emploi est liée à leur niveau d'instruction et ce, dans les deux effectifs. Par exemple, parmi les femmes ayant un diplôme de niveau postsecondaire, une forte proportion des mères des deux groupes exerçaient une profession libérale ou occupaient un poste de gestion (59 % pour chaque groupe). Chez les mères de famille biparentale, cette proportion reste constante, peu importe l'âge des enfants (moins de 6 ans ou entre 6 et 15 ans). Par contre, pour les parents uniques ayant des enfants plus âgés, les chances d'exercer une profession libérale ou d'occuper un poste de gestion sont plus grandes que celles des mères seules avec des enfants plus jeunes (61 % contre 52 %).

Résumé

De plus en plus, dans les familles époux-épouse, les deux parents travaillent et partagent les coûts ainsi que les obligations associés aux enfants. Cependant, pour une grande proportion de femmes qui élèvent seules leurs enfants, le choix de travailler ne se pose même pas. Les difficultés qu'elles éprouvent à concilier le travail et l'éducation des enfants, surtout d'âge préscolaire, peuvent les inciter à rester complètement à l'écart du marché du travail.

L'autre choix possible pour les mères seules est d'occuper un emploi dont les heures sont assez souples pour leur permettre de s'acquitter facilement de leurs obligations familiales. Or, il s'agit souvent d'emplois peu rémunérés et offrant de faibles chances d'avancement. Par conséquent, même parmi les mères seules qui ont un emploi, nombreuses sont celles qui se situent sous le seuil de faible revenu.

Toutefois, les caractéristiques des mères seules varient grandement. Certaines possèdent les compétences et l'expérience qui leur permettent de faire face à la concurrence sur le marché du travail. D'autres, surtout les jeunes mères célibataires, sont désavantagées en raison d'un faible niveau d'instruction, de peu de compétences et d'une expérience de travail limitée voire inexistante.

Les pères qui élèvent seuls leurs enfants

La proportion des familles monoparentales dont le chef est un homme est relativement faible, mais elle augmente depuis 1976 à un rythme semblable à celui des familles dirigées par une femme. En 1991, 65 000 pères d'enfants de moins de 16 ans les élevaient seuls. Il s'agit d'une hausse de 67 % par rapport à 1976, année où les pères seuls étaient au nombre de 39 000. Les deux années, les hommes comptaient pour 13 % de l'ensemble des parents seuls.

La situation des pères seuls vis-à-vis de l'emploi est dans l'ensemble plus favorable que celle des mères seules. En revanche, les pères de famille monoparentale ont un sort moins enviable que les pères de famille biparentale. En 1991, 71 % des pères seuls détenaient un emploi, ce qui représente un rapport emploi/population de loin supérieur à celui des mères seules (52 %), mais considérablement inférieur à celui des pères de famille biparentale (87 %).

Le chômage est élevé parmi les pères seuls; il frappait 15,7 % d'entre eux en 1991. Ce taux représente le double de celui des pères de famille biparentale (7.7 %), mais reste légèrement inférieur au taux des mères seules (16,8 %).

Le taux d'activité des pères chefs de famille monoparentale, qui se situait à 85 % en 1991, est faible comparativement à celui des pères de famille biparentale (95 %). Cependant, les pères seuls, avaient beaucoup plus de chances d'appartenir à la population active, que les femmes dans la même situation (63 %)

Quelle que soit leur situation familiale, peu d'hommes travaillent à temps partiel. Seulement 4 % des pères seuls et 2 % des autres pères qui occupaient un emploi travaillaient à temps partiel en 1991. En comparaison, 19 % des mères seules travaillaient à temps partiel.

Notes

Note 1

Cet article est tiré d'un chapitre dans Les familles monoparentales au Canada ([Lindsay](#), 1992).

Note 2

Selon les résultats de l'Enquête sur la famille menée par Statistique Canada en 1984, la durée moyenne en état de parent seul est de 5,5 ans chez les femmes. Ce chiffre varie selon l'événement à l'origine de la situation: la durée moyenne est de 4,4 années pour les femmes qui sont devenues mères hors des liens du mariage, de 5,6 années pour les mères séparées ou divorcées, et de 7,5 années pour les veuves ([Moore](#), 1988).

Note 3

Une famille se situe sous le seuil de faible revenu si la proportion de son revenu total consacrée à l'alimentation, au logement et à l'habillement dépasse de 20 points de pourcentage la part destinée à ces mêmes dépenses par la famille moyenne. Les données sur le revenu des familles monoparentales et des familles biparentales, tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs, traitent uniquement des familles avec enfants célibataires de moins de 18 ans. Ces données ne sont donc pas directement comparables aux données de l'Enquête sur la population active, fondées sur les familles avec enfants de moins de 16 ans.

Note 4

Lorsque les familles monoparentales dirigées par une femme avaient au moins un revenu d'emploi (dans la plupart des cas, celui du parent seul), la proportion de ces familles dont le revenu était inférieur au seuil de faible revenu tombait à 49 %. Cependant, si ce même type de famille n'avait aucun revenu d'emploi, ladite proportion s'élevait à 97 %. À titre de comparaison, à peine 10 % des familles biparentales avec enfants figuraient sous le seuil de faible revenu.

Note 5

Pour l'âge des enfants, on s'est basé sur l'âge du plus jeune membre de la famille. Les familles avec au moins un enfant de moins de 6 ans pouvaient aussi compter des enfants dans les autres groupes d'âge.

Note 6

Les familles époux-épouse désignent à la fois les couples mariés et les conjoints de fait.

Note 7

Pour une population donnée (par exemple les parents seuls), le rapport emploi/population correspond au nombre de personnes détenant un emploi dans cette population, exprimé en pourcentage de l'effectif total.

Note 8

Les données sur le travail par postes sont tirées de l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail. À l'exception des données sur les faibles revenus (Enquête sur les finances des consommateurs), tous les autres chiffres proviennent de l'Enquête sur la population active. Pour en savoir plus sur le travail par postes, voir l'article [«Le travail par postes»](#) dans ce numéro ([Sunter](#), 1993).

Documents consultés

- CLAYTON PAUL, B. «Les parents seuls», dans *La population active*, Ottawa, Statistique Canada, juillet 1984, catalogue 71-001, mensuel, p. 93-103.
 - LINDSAY, C. *Les familles monoparentales au Canada*, Ottawa, décembre 1992, catalogue 89-522F.
 - MOORE, M. «Les femmes à la tête d'une famille monoparentale : pendant combien de temps?», dans *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada, automne 1988, catalogue 11-008F, trimestriel, p. 40-42.
 - STATISTIQUE CANADA. *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, 1990, Ottawa, décembre 1991, catalogue 13-207, annuel.
 - SUNTER, D. [«Le travail par postes»](#), dans *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada, printemps 1993, catalogue 75-001F, trimestriel, p. 17-26.
-

Auteur

Mary Sue Devereaux and Colin Lindsay est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Printemps 1993, Vol. 5, n° 1 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Tableau 1

Caractéristiques des mères de famille monoparentale et de famille biparentale, selon l'âge du plus jeune enfant, 1991

	Mères de famille monoparentale			Mères de famille biparentale		
	Total	Âge du plus jeune enfant		Total	Âge du plus jeune enfant	
		Moins de 6 ans	6 à 15 ans		Moins de 6 ans	6 à 15 ans
'000						
Total	444	190	254	2 716	1 356	1 360
Âge	100	100	100	100	100	100
15 à 24 ans	12	27	--	5	10	--
25 à 34 ans	42	56	32	43	66	20
35 à 44 ans	38	17	54	44	23	64
45 ans et plus	8	--	13	8	1	15
Niveau d'instruction	100	100	100	100	100	100
0 à 8 années	9	7	9	6	4	8
Études secondaires partielles	27	33	23	17	15	19
Diplôme d'études secondaires	22	24	21	28	29	27
Études postsecondaires partielles	10	10	11	9	9	8
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	24	21	26	28	29	27
Diplôme universitaire	8	5	10	12	14	11
Taux d'activité	63	50	72	72	66	77
Rapport emploi/population	52	39	62	65	59	70
Proportion travaillant à temps partiel	19	26	17	29	32	27
Taux de chômage	16,8	22,6	13,8	9,6	10,7	8,7

Source: Enquête sur la population active

Tableau 2

Caractéristiques des mères seules, selon l'âge, 1991

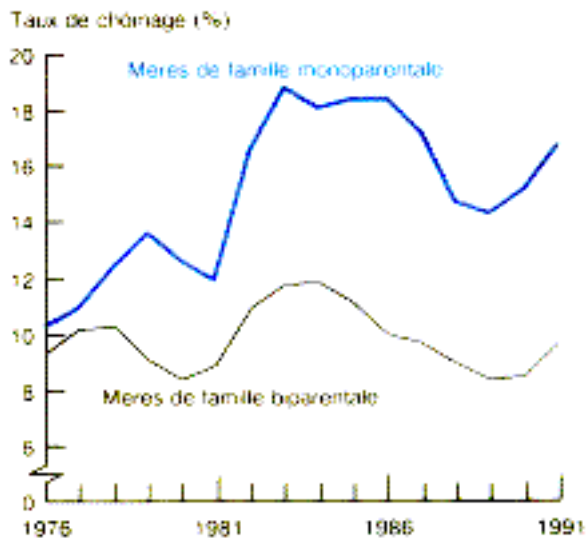
	Groupe d'âge				
	Total	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 ans et plus
	'000				
Total	444	52	188	170	35
	%				
	100	100	100	100	100
État matrimonial					
Célibataire	30	78	37	12	--
Séparée ou divorcée	60	17	56	77	67
Veuve	6	--	3	7	24
Mariée*	4	--	4	4	--
Âge du plus jeune enfant					
Moins de 6 ans	43	96	57	19	--
De 6 à 15 ans	57	--	43	81	97
Niveau d'instruction					
0 à 8 années	9	7	8	8	19
Études secondaires partielles	27	48	32	17	18
Diplôme d'études secondaires	22	25	22	24	11
Études postsecondaires partielles	10	9	11	10	11
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	24	12	23	29	26
Diplôme universitaire	8	--	4	13	15

Source : Enquête sur la population active

* Comprend les femmes qui se considéraient mariées malgré l'absence du conjoint.

Graphique A

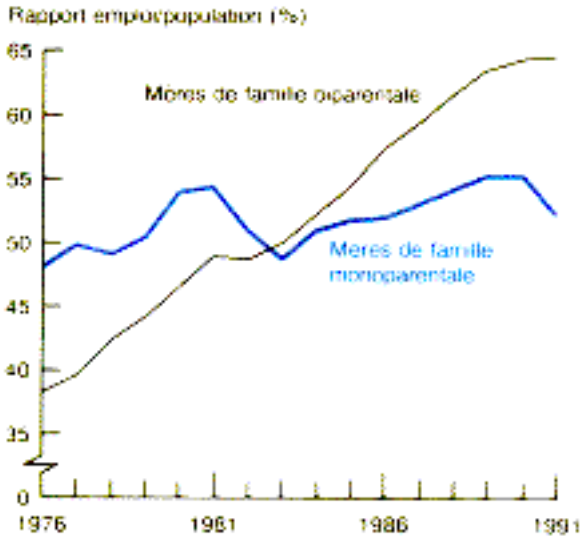
L'écart entre le taux de chômage des mères seules et celui des mères de famille biparentale a augmenté ces dernières années.



Source : Enquête sur la population active

Graphique B

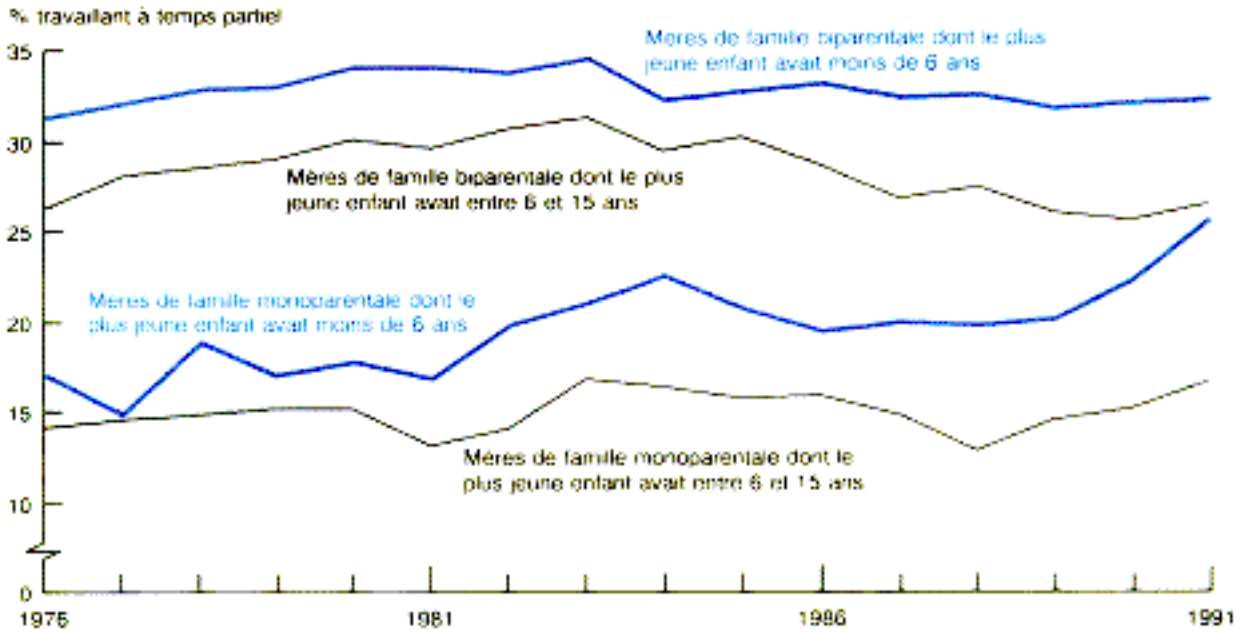
Depuis 1983, la proportion des mères seules occupant un emploi est inférieure à celle des autres mères.



Source : Enquête sur la population active

Graphique C

Le taux de travail à temps partiel chez les mères élevant seules de jeunes enfants a affiché une hausse substantielle.



Source : Enquête sur la population active